

**Association des copropriétaires
Bld Louis Mettwie 42-50
1180 Bruxelles
BCE: 0850.140.662**

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 1^{ère} séance du 19 mars 2024

En date du 19 mars 2024, les copropriétaires de l'ACP Mettwie 42-50 située Bld Louis Mettwie 42-50 à 1080 Bruxelles, ont été conviés à assister à une assemblée générale ordinaire à la salle RDWM - Rue Charles Malis 61 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean.

La liste des présences et procurations est établie et déposée sur le bureau, elle restera annexée au registre des procès-verbaux.

1. Validité de l'assemblée générale

Plus de la moitié des copropriétaires n'étant pas présents et/ou représentés (75/339), ne représentant pas plus de la moitié des quotités de l'ACP (123.200/521.000), l'Assemblée est n'est pas valablement constituée et ne peut débattre des points repris à l'ordre du jour.

Étant donné que le quorum n'a pas été atteint, une nouvelle Assemblée Générale sera convoquée avec les mêmes horaires et au même endroit le 16 avril à 18h.

La séance est levée à

Ziggy ANCET
ziggy@atg.immo

Signature du secrétaire



Signature des personnes encore présente.